

# INFO QUALITÉ



## Passation de l'instrument de détermination et de classification

9 janvier 2020  
Capsule 01

### Nos responsabilités en tant qu'établissement

Pour les coordinations où c'est l'intervenant contrôle qualité qui agit à titre de classificateur : L'instrument de détermination et de classification doit être rempli par le classificateur en collaboration avec l'intervenant pivot et avec la ressource, car ce sont les personnes les mieux placées pour décrire les besoins de l'utilisateur et déterminer ce qui doit être fait par la ressource pour y répondre.

### Sur quoi porte l'instrument de classification?

L'instrument s'appuie sur **l'évaluation des besoins de l'utilisateur** et sur son **plan d'intervention**. Il est de la responsabilité de tout le personnel au suivi de l'utilisateur de s'assurer de la concordance entre l'évaluation des besoins, le plan d'intervention et l'instrument. L'évaluation des besoins et le plan d'intervention **doivent donc être préalablement mis à jour** pour permettre aux classificateurs de connaître ou de comprendre les besoins spécifiques de l'utilisateur, ainsi que les objectifs sur lesquels travailler afin de bien déterminer et préciser les services attendus par la ressource pour répondre aux besoins de l'utilisateur.

### Notre apport en fonction de notre rôle

#### L'intervenant pivot :

- Doit posséder une connaissance exhaustive des besoins de l'utilisateur en lien avec les services particuliers demandés aux responsables de la ressource ou le cas échéant, s'adjoindre d'un intervenant qui la possède.

#### L'intervenant classificateur :

- Doit avoir une bonne connaissance du guide d'utilisation de l'instrument de détermination et de classification (MSSS);
- Doit classer les services particuliers en conformité avec les balises du guide d'utilisation du MSSS;
- Doit inscrire dans l'encadré des précisions, les services à rendre pour permettre une clarté et une compréhension dans la mise en place des services à rendre à l'utilisateur par la ressource;
- Doit s'assurer que les moyens pour rendre le service aient été concertés avec la ressource.



## Éléments-clés pour être bien préparé comme intervenant(e) pivot

- Lire l'instrument et voir s'il y a eu des changements dans les interventions demandées par l'établissement auprès de la ressource;
- Définir les besoins de l'utilisateur et les services demandés à la ressource pour chacun des services particuliers (évaluation des besoins), et ce, en consultant la ressource dans la cueillette de données;
- Avoir une connaissance suffisante de l'utilisateur pour permettre de rapporter des données objectives et récentes des besoins/interventions (nature des besoins et services requis, **complexité, durée et fréquence**);
- S'assurer que le plan d'intervention soit en vigueur et à jour;
- Avoir en mains les documents pertinents et à jour confirmant les besoins de l'utilisateur\*.

\* Exemples à titre indicatif : Plan d'intervention, plan d'apprentissage, outils utilisés, grilles de cotation et observations des besoins et services à rendre, procédure d'intervention, grille de prévention active d'escalade, protocole de soins, profil pharmacologique et crème non-médicamenteuse, recommandations de spécialistes, sommaire des renseignements, protocole pour utilisation d'une mesure de contrôle ou mesures alternatives, convention de placement, entente d'hébergement et tout autre document pertinent.

« L'intervenant pivot doit s'assurer en tout temps que l'instrument représente les services demandés à la ressource, car c'est l'outil clinico-administratif de référence pour l'établissement et la ressource. »

« S'il y a changement dans la condition de l'utilisateur ou une modification des services demandés à la ressource, interpellé rapidement l'intervenant contrôle qualité classificateur afin que l'instrument soit révisé. »

## Comment exercer mon rôle d'intervenant pivot durant la rencontre de classification?

L'apport de l'intervenant pivot est essentiel dans la détermination des besoins/services, de par la connaissance clinique qu'il possède.

- Avoir en sa possession tous les documents pertinents;
- **Exprimer son jugement clinique** (fonction du comportement, hypothèses, recommandations);
- Rapporter des faits observables et mesurables quant aux besoins de l'utilisateur;
- Rapporter la fréquence, la durée et la complexité des interventions attendues par la ressource;
- Connaître les objectifs de l'utilisateur ayant **un impact sur les interventions demandées à la ressource**.

## Suivant la remise de l'instrument...

### L'intervenant classificateur :

Procède à la remise et signature des copies de l'instrument à la ressource. Explique les modifications apportées à la classification des services à la ressource;

Remet une copie à la ressource, une copie au dossier de la ressource et une copie pour insertion au SIPAD.

### Pour l'ensemble du personnel impliqué au dossier de l'utilisateur :

Il est recommandé à tous de lire l'instrument. Si des informations sont jugées biaisées, erronées ou manquantes par la ressource ou tout intervenant/professionnel impliqué au suivi à l'utilisateur, informer l'intervenant contrôle qualité et/ou l'intervenant pivot.

L'intervenant classificateur (intervenant contrôle qualité) et l'intervenant pivot procéderont à l'analyse afin de déterminer si des modifications sont requises cliniquement et en conformité avec le guide d'utilisation du MSSS. Par conséquent, si modifications, le classificateur les apportera à l'instrument et procédera à la remise et signature de l'instrument à la ressource.

Si malgré discussion entre les partenaires, il y a mécontentement de la ressource quant à la **classification** des services, celle-ci peut adresser une demande de procédure d'examen de la classification dans les délais prévus à l'entente collective (ADRAQ-ADREQ) ou l'entente nationale (ARIHQ-FRIJQ).